

Soudan. Jusqu'au bout du régime al-Inqaz



Aide internationale
et souveraineté étatique
dans l'Est-Cameroun

Distanciation-discipline
et gouvernance urbaine
en RDC

Soudan. Jusqu'au bout du régime al-Inqaz

Dossier

En revenant sur trois décennies d'autoritarisme, les articles de ce dossier tentent de saisir au plus près des acteurs les négociations qui s'opèrent avec le pouvoir autoritaire et les manières dont ces pratiques participent à la formation de l'État soudanais, ici depuis le déploiement du régime dit « islamiste » en 1989 jusqu'à sa chute en avril 2019. Les contributions donnent à voir des acteurs qui s'adaptent et négocient afin de maintenir leur influence ou de renégocier leur capacité d'action. Les fondements économiques, politiques et idéologiques du régime, loin d'être linéaires sur ces trois décennies, sont également discutés pour comprendre les redéfinitions des pratiques concrètes du pouvoir ou, au contraire, leurs permanences. Parmi ces permanences, on notera une domination de long terme fondée sur une pratique exclusive, discriminante et violente d'un pouvoir de plus en plus contesté et affaibli. La dernière décennie, débutée avec l'indépendance du Soudan du Sud en 2011, signe en effet une déliquescence progressive des bases économiques, sociales, et politiques qui mènera à la révolution de décembre 2018, présentée par les révolutionnaires comme « anti-islamiste », et à la chute du président le 11 avril 2019.

Coordonné par

Jean-Nicolas Bach,
Raphaëlle Chevrillon-Guibert
et Alice Franck
avec les contributions
de Lucie Revilla,
Anne-Laure Mahé,
Khadidja Medani,
Philippe Gout,
Raphaëlle Chevrillon-
Guibert,
Enrico Ille,
Mohamed Salah,
Alice Franck,
Barbara Casciarri,
Abdalbasit Saeed et
Roland Marchal.

Recherches

Aide internationale, production de services publics et souveraineté étatique : l'exemple des réfugiés centrafricains dans l'Est-Cameroun

Claire Lefort

« L'ennuyeux » formalisme d'État.

Distanciation-discipline et gouvernance urbaine en République démocratique du Congo

Stéphanie Perazzone

Lectures

La revue des livres

ISSN : 0244-7827

ISBN : 978-2-8111-2785-5 20 €

Rédaction

Les Afriques dans le monde – Sciences Po Bordeaux

Domaine universitaire

11, allée Ausone - 33607 Pessac cedex

Tél.: 05 56 84 42 70 Fax: 05 56 84 43 24

e-mail: politique-africaine@sciencespobordeaux.fr

site Internet: <http://polaf.hypotheses.org/>

La Revue des livres continue d'être éditée au secrétariat parisien de la revue. Les livres pour compte rendu doivent être envoyés à l'adresse suivante: Julien Brachet, *Politique africaine*, UMR DevSoc, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne - IRD, 45 bis avenue de la Belle Gabrielle, 75012 Paris.

Directrice de la publication: Sandrine Perrot

Rédacteurs en chef: Julien Brachet et Vincent Bonnecase

Comité de lecture: Alessandro Jedlowski, Alexis Roy, Boris Samuel, Chloé Buire, Étienne Smith, Fanny Chabrol, Florence Brisset-Foucault, Fred Eboko, Irene Bono, Joel Glasman, Julien Brachet, Mahaman Tidjani Alou, Marie Brossier, Moritz Hunsmann, Nadine Machikou, Nina Sylvanus, Samuel Sanchez, Sandra Fancello, Séverine Awenengo Dalberto, Thomas Fouquet, Vincent Bonnecase

Responsables de la rubrique «Lectures»: Alessandro Jedlowski (Revue des livres), Boris Samuel et Thomas Fouquet (Autour d'un livre et Chroniques bibliographiques)

Secrétaire de rédaction: Yann Lézénès

La revue **Politique africaine** est publiée par l'Association des chercheurs de *Politique africaine* (présidente Sandrine Perrot, trésorier Alexis Roy, secrétaire générale Séverine Awenengo-Dalberto). Avec le soutien du Fonds d'analyse des sociétés politiques (Fasopo), du Centre de recherches internationales (CERI, Sciences Po), de l'UMR Les Afriques dans le monde (LAM, Sciences Po Bordeaux), de l'Institut des mondes africains (Imaf).

Avec le concours du Centre national du livre.

Politique africaine est une revue à comité de lecture. Les opinions émises n'engagent que leurs auteurs. La revue n'est pas responsable des manuscrits qui lui sont confiés et se réserve le droit de modifier les articles pour des raisons éditoriales.

Édition, ventes et abonnements

Karthala, 22-24, boulevard Arago, 75013 Paris

Tél.: 01 43 31 15 59 Fax: 01 45 35 27 05

e-mail: karthala@orange.fr • **site Internet:** www.karthala.com

Bulletin d'abonnement et bon de commande en fin d'ouvrage

© Éditions Karthala, 2020 (première édition papier, 2020)

ISBN: 978-2-8111-2786-2

Conception graphique: Bärbel Müllbacher

Photo de couverture: © Jean-Nicolas Bach. Panneau disposé par l'organisation (civile) du *sit-in* de Khartoum au niveau de la rue Beladiya, 6 mai 2019.

Politique africaine

*Soudan. Jusqu'au bout
du régime al-Inqaz*

Éditions KARTHALA
22-24, boulevard Arago
75013 Paris

LE DOSSIER

Soudan. Jusqu'au bout du régime al-Inqaz

COORDONNÉ PAR JEAN-NICOLAS BACH,

RAPHAËLLE CHEVRILLON-GUIBERT ET ALICE FRANCK

INTRODUCTION AU THÈME

SOUDAN, LA FIN D'UNE DOMINATION AUTORITAIRE ?

Ce dossier consacré au Soudan et initié en 2018 devait revenir sur les pratiques autoritaires du régime dirigé par Omar al-Bashir (1989-2019)¹ : nous souhaitions analyser les manières de gouverner de ce régime constitué autour du mouvement islamique soudanais, puis du National Congress Party (NCP, Congrès national) et sur ses diverses bases organisationnelles, à partir de recherches de terrain réalisées ces dix dernières années². L'objectif était d'interroger cette expérience de gouvernement qui se disait islamiste en prêtant à la fois attention aux idées développées par ses partisans, mais aussi à leurs pratiques concrètes afin de proposer un autre regard que celui normatif et souvent institutionnaliste des analyses en termes « d'inclusion/modération » des mouvements islamistes ou des analyses en termes de « post-islamisme » qui tendent à minimiser l'ancrage religieux de ces groupes partisans en occultant la question des intérêts idéels³. Nous souhaitions dépasser ce type d'approches qui appréhendent de façon relativement binaire le champ politique (islamistes/non-islamistes) dans un contexte où la scène politique

1. Nous remercions le comité de rédaction de *Politique africaine* et particulièrement ses rédacteurs en chef, Julien Brachet et Vincent Bonnacase, pour leur travail et leur investissement ayant permis la réalisation du dossier, ainsi que Yann Lézénès pour son travail éditorial précieux. Nous remercions également les relecteurs-rices sollicité-e-s dans le cadre de ce dossier pour leur investissement et leurs commentaires ayant permis l'amélioration des contributions.

2. Tous les contributeurs du dossier ont bénéficié d'un appui financier et/ou logistique du Cedej Khartoum (USR 3123, MEAE-CNRS) dans l'accès et la conduite de ces terrains de recherche.

3. Sur ces points, voir A. Gana, « Introduction : l'intégration politique des islamistes. Perspective critique de la thèse de "l'inclusion-modération" », *L'année du Maghreb*, n° 22, 2020, p. 11-22 ; M. Aït-Aoudia, « Idéologie et religion dans les partis islamistes contemporains », *L'année du Maghreb*, n° 22, 2020, p. 223-230.

soudanaise est essentiellement religieuse, la plupart des partis politiques soudanais revendiquant un ancrage islamique⁴. Nous ne savions pas alors que cette expérience se refermerait sur elle-même avec la destitution en avril dernier du président al-Bashir et que, au moment où nous écrivions ces lignes, celui-ci serait en prison et le pays dirigé par une coalition alliant avec difficultés des militaires de l'ancien régime et des civils descendus dans la rue à partir de décembre 2018. Loin de remettre en question la pertinence du dossier, ces événements l'ont au contraire stimulée, d'autant qu'il s'agissait bien des islamistes⁵ et de leurs pratiques qui étaient dénoncés dans les grandes manifestations ayant conduit à la chute d'al-Bashir : « *Sagaṭat sagaṭat yā kīzān* » – « Ils sont tombés, ils sont tombés, les *kāyzan* (islamistes)⁶. »

Ce dossier ne se focalise pas sur les acteurs partisans et les dynamiques de l'islam politique, il s'intéresse à ce qu'ils ont fait du pouvoir et à ce que le pouvoir a fait d'eux à partir des relations État-société. La situation révolutionnaire a conduit la plupart des auteurs à refaire du terrain durant l'année 2019 afin de compléter leur analyse initiale, quand cela était possible, grâce au desserrement autoritaire permis par le moment révolutionnaire, qui a facilité l'accès aux données, et amené chacun à être plus attentif à certains signaux témoignant non seulement de transformations en cours, mais aussi de continuités. Néanmoins, rendre intelligible un moment en train de se faire est porteur de potentiels écueils, et les auteurs ont dès lors été particulièrement vigilants à ne pas porter un regard rétrospectif et téléologique sur les événements étudiés et à ne pas figer les dynamiques mouvantes et ouvertes du moment révolutionnaire en cours. La révolution de palais du 11 avril 2019⁷ renforce l'intérêt d'une analyse de l'expérience de pouvoir de ceux arrivés aux commandes de l'État en 1989 dans la mesure où ce n'est que trente ans après qu'un terme y est mis, alors même que, dès les premières heures du

4. Un trait marquant de la Seconde République qui a commencé après que le Sud a pris son indépendance tient aux importants débats et confrontations auxquels elle a donné lieu entre les différents groupes politiques religieux au sujet des questions relatives à la législation islamique (quelle *sharia* doit-on appliquer?).

5. Nous reprenons le terme d'islamistes tel qu'il est communément utilisé au Soudan pour désigner non seulement les membres du mouvement islamique soudanais, qui constitue la colonne vertébrale du régime d'al-Bashir, mais aussi, par extension, les membres du régime, que ceux-ci soient ou non des militants du mouvement islamique proprement dit.

6. Le terme « *kāyzan* » désigne au Soudan les islamistes au pouvoir. Pour plus d'explications, voir l'article de Lucie Revilla dans ce numéro et B. Casciarri et S. Manfredi, « Freedom, Peace and Justice: A Glossary of the Third Sudanese Revolution », *Working Paper* no. 2, Niamey/Khartoum, AUF/Cedej Khartoum, 2020, p. 33.

7. Cette expression fait référence à la journée du 11 avril où, après des mois de contestation et 5 jours de *sit-in* devant le QG de l'armée, la destitution d'Omar al-Bashir est finalement annoncée, suivie de près par l'annonce de son « remplacement » par le général Ibn Auf, proche d'al-Bashir et son ministre de la Défense, entraînant la poursuite du *sit-in* et renforçant la détermination des manifestants.

coup d'État de 1989, beaucoup prédisaient sa chute à court terme. Un premier dossier de *Politique africaine*, dirigé par Roland Marchal et Marc Lavergne à la fin des années 1990, avait souligné ce paradoxe et la capacité des islamistes soudanais de se maintenir au pouvoir malgré un environnement interne et externe particulièrement défavorable⁸.

**COMPRENDRE LA DOMINATION DU RÉGIME D'AL-INQAZ EN ENTRANT
DANS « L'ÉPAISSEUR DES RELATIONS DE POUVOIR »⁹**

Réfléchir au mouvement révolutionnaire qui débute en décembre 2018 implique de saisir les modalités concrètes de domination autoritaire qui ont été expérimentées et remodelées pendant trente ans, et pas seulement durant la dernière décennie, même si l'indépendance du Soudan du Sud en juillet 2011 et ses multiples conséquences ont particulièrement fragilisé le régime et exacerbé ses contradictions¹⁰. Les contributions à ce dossier reviennent sur ces pratiques de domination, sur les motivations des agents du régime et, plus largement, sur la manière dont celui-ci, autoproclamé *al-Inqaz* (« salut »), a pénétré l'ensemble des sphères de la société soudanaise. Lucie Revilla décrit en ce sens les modalités de l'engagement partisan à l'échelle de quartiers populaires de Khartoum, alors qu'Anne-Laure Mahé offre une lecture originale des relations de pouvoir au Nord Kordofan. Le dossier confirme la diversité et la fluidité des modalités de domination qui accompagnent une violence institutionnalisée, « devenue la marque de fabrique du régime¹¹ », comme il souligne parallèlement les résistances croissantes, ou encore les conflits récurrents autour de l'accès aux ressources discutés dans les articles d'Alice Franck et de Raphaëlle Chevrillon-Guibert, Enrico Ille et Mohamed Salah. Si l'intimidation et la contrainte physique, voire la répression armée, restent des caractéristiques significatives du régime, ces contributions montrent à quel point les « négociations¹² » à diverses échelles restent essentielles pour saisir les configurations spécifiques dans lesquelles les logiques de domination et de résistance se déploient selon des intérêts divers.

8. M. Lavergne et R. Marchal (dir.), « Soudan. L'échec d'une expérience islamiste ? », *Politique africaine*, n° 66, 1997.

9. B. Hibou, *Anatomie politique de la domination*, Paris, La Découverte, 2011, p. 23.

10. Voir le dossier dirigé par A. Franck et E. Vezzadini (dir.), « Le Soudan, cinq ans après l'indépendance du Soudan du Sud », *Égypte/Monde arabe*, n° 14, 2016.

11. L. Oette, « Power, Conflicts, and Human Rights in Sudan », in L. Oette et M. A. Babiker (dir.), *Constitution-Making and Human Rights in the Sudans*, Londres/New York, Routledge, 2019, p. 32.

12. T. Hagmann et D. Péclard, « Negotiating Statehood: Dynamism of Power and Domination in Africa », *Development and Change*, vol. 41, n° 4, 2010, p. 539-562.

Pour aborder la question de la domination dans les régimes autoritaires, Béatrice Hibou propose de se focaliser avant tout sur les processus de légitimation d'une domination politique et d'entrer dans « l'épaisseur des relations de pouvoir¹³ ». L'idée est de comprendre la propension de populations à accepter ou à s'accommoder avec des gouvernements autoritaires, quand bien même ceux-ci n'exercent pas sur celles-ci une coercition continue. Cette question se pose de façon aiguë au Soudan, où le coup d'État mené le 30 juin 1989 par un groupe de militaires soutenu par le mouvement islamique soudanais d'Hassan al-Turabi a conduit à l'instauration d'un régime autoritaire au pouvoir pendant 30 ans. Or, si dans les premières années le régime a « élevé au rang d'art la coercition¹⁴ », ce qui laisse imaginer que la contrainte était un des déterminants fondamentaux de la soumission des populations, dès la fin des années 1990, un « relâchement coercitif¹⁵ » s'est opéré, la contrainte se faisant alors de façon plus sélective. On peut se demander pour quelles raisons les populations n'ont pas remis en cause le régime imposé par la force en 1989 alors même que la coercition s'était affaiblie. Est-ce en raison d'un soutien actif? Même s'il est indéniable que les islamistes, qui n'avaient quasiment aucune base sociale dans la population, ont élargi leur soutien depuis leur arrivée au pouvoir, celui-ci reste difficile à apprécier en termes de croyance en la légitimité des gouvernants, pour reprendre des termes chers à Max Weber. Béatrice Hibou insiste sur l'importance de « la recherche d'une vie "normale", le besoin de vivre "conformément" aux règles établies de la vie en société [...] parmi les ressorts les plus importants de l'acceptation ou de l'accommodement à de tels modes de gouvernement¹⁶ ». Elle s'appuie pour cela sur une relecture faite par Michel Dobry de la sociologie de la domination de Max Weber¹⁷, laquelle insiste sur l'importance de distinguer les questions de légitimité (revendications de légitimité des gouvernants et croyances des gouvernés) des déterminants ordinaires de la soumission. Ainsi que l'explique Michel Dobry, « les facteurs qui expliquent la soumission, la docilité ou l'obéissance des gouvernés relèvent dès lors toujours, sans exception aucune, de l'analyse empirique, quel que soit le point de vue des dominants¹⁸ », et il faut chercher les fondements de cette soumission non pas dans les croyances, qui restent

13. B. Hibou, *Anatomie politique...*, op. cit., p. 23.

14. M. Lavergne et R. Marchal, « L'échec d'une expérience islamiste? », *Politique africaine*, n° 66, 1997, p. 6. Les auteurs font référence au rapport de Human Rights Watch, *Behind the Red Line: Political Repression in Sudan*, New York, Human Rights Watch, 1996.

15. *Ibid.*

16. B. Hibou, *Anatomie politique...*, op. cit., p. 24-25.

17. M. Dobry, « Légitimité et calcul rationnel. Remarques sur quelques "complications" de la sociologie de Max Weber », in P. Favre, J. Hayward et Y. Semeil (dir.), *Être gouverné. Études en l'honneur de Jean Leca*, Paris, Presses de Sciences Po, 2003, p. 127-147.

18. *Ibid.*, p. 133.

cependant importantes pour saisir les modalités d'adhésion et de rejet, mais plutôt dans les constellations d'intérêts et leurs évolutions. Retenir les intérêts matériels et idéels des gouvernés pour saisir comment ils s'organisent en constellation avec ceux des gouvernants nous apparaît particulièrement heuristique.

Nous pensons, à la suite de Michel Dobry, que la polarité calcul rationnel/légitimité apporte tout autant à l'analyse de la domination, voire plus, que la polarité souvent établie entre contrainte physique et légitimité ; sans la contrainte physique, le déterminant de la soumission des gouvernés peut bel et bien être le calcul froid et non la croyance en la légitimité (ou un mélange des deux et d'autres facteurs). C'est en tout cas avec cette hypothèse en tête que nous avons choisi de construire ce dossier, en nous intéressant à ce savant dosage nécessaire à la compréhension de la domination islamiste au Soudan. À partir de l'étude des manières de gouverner et des pratiques concrètes des acteurs, les différentes contributions investiguent les constellations d'intérêts et de croyances qui ont fondé la matrice de la soumission des Soudanais dans leurs activités quotidiennes et comment cette matrice a évolué au point de se rompre dans la dernière décennie. Ainsi, Anne-Laure Mahé montre, dans la continuité de ses travaux précédents, comment sont négociées les relations entre une « périphérie », ici le Kordofan, et le « centre ». Cette réflexion sur la manière dont s'articulent et se recomposent localement les rapports de pouvoirs est également centrale dans la contribution de Raphaëlle Chevrillon-Guibert, Enrico Ille et Mohamed Salah sur le secteur minier. Les contributions de ce dossier mettent en scène ces négociations à différentes échelles – à l'échelle d'une institution (l'université internationale d'Afrique dans l'article de Khadidja Medani), du quartier (Lucie Revilla), de la ville (Alice Franck), des régions (Anne-Laure Mahé et Raphaëlle Chevrillon-Guibert, Enrico Ille et Mohamed Salah) – et questionnent ainsi, tout en le complexifiant, le modèle dominant d'analyse de l'État soudanais opposant un centre prédateur à ses périphéries marginalisées¹⁹.

L'échec des tentatives de normalisation du régime à l'égard de l'« Occident » qui est développé dans la contribution de Philippe Gout à propos des relations à l'extérieur en général, et vis-à-vis de la Cour pénale internationale (CPI) en particulier, ou encore les relations du mouvement islamiste soudanais avec l'Afrique et le monde arabe qui sont abordées dans l'article de Khadidja Medani sur le développement d'une université islamique à destination des

19. Voir par exemple A. de Waal, « Sudan. What Kind of State? What Kind of Crisis? », *Occasional Paper no. 2*, Londres, Social Research Council, Crisis States Research Center, London School of Economics, 2007, ou encore l'article précurseur de D. Roden, « Regional Inequality and Rebellion in the Sudan », *Geographical Review*, vol. 64, n° 4, 1974, p. 498-516.

Soudan. Jusqu'au bout du régime al-Inqaz

étrangers complètent cette perspective attentive aux échelles et aux contextes en y apportant une dimension internationale. C'est également cette dimension qu'éclaire l'entretien avec Roland Marchal réalisé par Raphaëlle Chevrillon-Guibert en revenant sur les relations complexes et parfois ambiguës que le Soudan entretient avec ses voisins. Il ne s'agit donc pas dans ce dossier de comprendre pourquoi la révolution a eu lieu selon une approche téléologique et rétrospective, mais bel et bien d'éclairer comment un tel moment a été possible à partir d'analyses qui montrent comment le régime a fonctionné au concret et à quel point le moment actuel reste ouvert²⁰. Toutes les contributions soulignent en effet combien des continuités avec les anciennes pratiques de domination peuvent potentiellement exister, mais également combien la destitution d'al-Bashir a ouvert le champ des possibles à d'autres formes de domination. À ce titre, Roland Marchal rappelle dans ce numéro combien « l'avenir n'est pas écrit » et combien « les sociétés et les acteurs politiques sont souvent bien plus imaginatifs que les universitaires qui tentent ensuite de rendre compte des liens qu'ils ont su tisser et non l'inverse ». L'entretien réalisé entre Barbara Casciarri et Abdelbasit Saeed atteste également de la fluidité du moment révolutionnaire – « *It all started as bread and butter issues, hand to mouth, then it became a petty bourgeois revolution* » (« Tout a commencé avec des révoltes "de la faim" qui se sont transformées en une révolution de petits-bourgeois ») – et des difficultés de poser des mots sur des processus encore en cours.

La dernière décennie du régime de l'*Inqaz* s'ouvre avec la séparation du Soudan du Sud en juillet 2011, qui va largement marquer les années qui suivent. Le lien entre la chute du régime et cet événement historique doit être interrogé ; la lecture ne doit pas être, ici non plus, téléologique²¹. Le régime s'enfonce dans une crise économique profonde après l'indépendance du Sud en 2011 qui le prive alors de plus de deux tiers de ses ressources pétrolières et de la moitié de ses revenus. La monnaie, largement stabilisée grâce à la manne de l'or noir, s'effondre à partir de 2011, les pénuries d'essence deviennent récurrentes, les files d'attente s'allongent devant les distributeurs de monnaie et les mouvements de contestation se multiplient²², en vain ; la répression féroce qui s'ensuit en vient à bout et le régime tient. Pourtant la perte de cette précieuse manne érode profondément l'assise

20. M. Dobry, *Sociologie des crises politiques. La dynamique des mobilisations multisectorielles*, Paris, Presse de Science Po, 2009. Voir également A. Allal et M. Vannetzel, « Des lendemains qui déchantent ? Pour une sociologie des moments de restauration », *Politique africaine*, n° 146, 2017, p. 5-28.

21. H. J. Sharkey, E. Vezzadini et I. Seri-Hersch, « Rethinking Sudan Studies: A Post-2011 Manifesto », *Canadian Journal of African Studies*, vol. 49, n° 1, 2015, p. 1-18.

22. C. Deshayes, *Lutter en ville au Soudan. Ethnographie politique de deux mouvements de contestation : Girifna et Sudan Change Now*, Thèse de doctorat en anthropologie, Saint-Denis, Université Paris 8, 2019.

d'État développeur que le régime s'était efforcé de créer²³. Les circuits de redistribution sont en panne faute de liquidités et l'échec des grands projets d'agriculture irriguée intensive n'augure aucune éclaircie²⁴. Le régime conçoit le boom de l'or qui touche toute la région sahélienne à partir de la fin des années 2000 comme sa planche de salut. La contribution de Raphaëlle Chevrillon-Guibert, Enrico Ille et Mohamed Salah nous montre comment il tente alors de restructurer son économie autour de ce nouveau secteur économique tout en organisant l'accaparement de sa rente. Il nous montre également comment le développement de ce secteur participe à la montée en puissance de l'appareil sécuritaire au sein du régime et combien ces tentatives de contrôle suscitent des oppositions encore vives aujourd'hui. L'économie de l'or ne suffit pas à redresser l'économie dans son ensemble bien que les exportations d'or dépassent désormais celles du pétrole ou de l'agriculture²⁵. La décennie pétrolière n'a pas permis de restructurer en profondeur le pays et semble même avoir accentué sa trajectoire asymétrique marquée par de fortes inégalités sociales et territoriales. L'article d'Alice Franck, qui aborde les politiques de logements populaires à Khartoum sur trois décennies, revient sur cet aspect central, et montre comment violence et programmes en faveur des pauvres se conjuguent à Khartoum, et les difficultés à faire perdurer le consensus social en ville une fois la rente pétrolière tarie.

L'essentiel du budget, quand il arrive dans les caisses de l'État, est consacré aux dépenses de sécurité car les conflits armés se poursuivent après 2011 en se développant sur les régions frontalières après la sécession du Sud. Diplomatiquement, le régime d'Omar al-Bashir ne parvient pas non plus, malgré ses efforts et l'indépendance consentie du Sud, à sortir de l'isolement à l'égard de « l'Occident²⁶ ». Au sein même du régime, les contestations s'exacerbent, particulièrement à l'approche des élections de 2020 et du projet de révision de la Constitution intérimaire de 2005 en vue de permettre au président d'effectuer un nouveau mandat, mais aussi du fait de la montée

23. C. Deshayes et R. Chevrillon-Guibert, « Économie politique du régime et de la révolte. Entretien avec Raphaëlle Chevrillon-Guibert » [en ligne], *Noria*, janvier 2019, <<https://www.noria-research.com/fr/economie-politique-du-regime-et-de-la-revolte/>>, consulté le 24 juin 2020.

24. H. Verhoeven, *Water, Civilisation and Power in Sudan: The Political Economy of Military-Islamist State Building*, Cambridge, Cambridge University Press, 2015.

25. Dans les années 2000, les produits animaux (bétail, viande, peaux) restent le secteur qui, derrière le pétrole, fournit le plus de devises étrangères au pays alors qu'il n'a fait l'objet d'aucune attention en matière de développement, les politiques étant tournées depuis la colonisation vers l'agriculture irriguée (coton, puis sucre, et aujourd'hui fourrage vert). Sur cette question, voir A. Young, *Transforming Sudan: Decolonization, Economic Development and State Formation*, Cambridge, Cambridge University Press, 2017.

26. Les sanctions imposées par les États-Unis en 1997 sont maintenues, le président et plusieurs personnalités restent sous le coup d'un mandat d'arrêt international de la CPI (depuis 2009), et le Soudan est toujours inclus sur la liste des pays soutenant le terrorisme.

Soudan. Jusqu'au bout du régime al-Inqaz

en puissance de l'appareil de sécurité au détriment d'autres élites du pouvoir, un aspect que détaille l'article de Chevrillon-Guibert, Ille et Salah. Ainsi, l'indépendance du Soudan du Sud le 9 juillet 2011 vient entériner l'opportunité manquée pour le régime de se réinventer à la faveur de l'embellie économique des années 2000. Elle révèle également l'échec de la construction nationale et de certaines modalités de gouvernement dont les racines profondes sont à chercher non seulement dans la crise économique (et dans les difficultés du régime à maintenir les dispositifs clientélistes), mais aussi dans les politiques engagées depuis les années 1990.

Les articles de ce dossier tentent de saisir au plus près des acteurs les négociations qui s'opèrent avec le pouvoir et en son sein, et les manières dont elles participent à la fois à la construction, mais aussi à la formation, de l'État soudanais au sens où Bruce Berman et John Lonsdale l'entendent dans leur ouvrage sur la révolte Mau-Mau au Kenya, à savoir le fruit d'un « processus historique dont le résultat est un processus largement inconscient et contradictoire de conflits, de négociations et de compromis entre divers groupes dont les actions et les compromis intéressés constituent la "vulgarisation du pouvoir"²⁷ ». Pour se faire, ce dossier se situe également dans la lignée des travaux de science politique qui « étudient comment les États et les sociétés se transforment et se constituent mutuellement²⁸ » regroupés sous l'appellation State-in-Society Approach. Comme le souligne Joel S. Migdal, le chef de file de cette approche, les thèmes centraux de ces travaux que sont la domination et le changement n'ont rien de novateurs dans la discipline ; ce qui l'est, c'est plutôt le choix de considérer l'État de façon duale, c'est-à-dire à la fois comme un tout cohérent, une organisation qui contrôle un territoire donné et qui représente une population dont les contours sont délimités par ce territoire, mais aussi comme un ensemble de pratiques concrètes de ses multiples composants (institutions, fonctionnaires, etc.) ou fragments de ses composants, dont les frontières avec d'autres groupes sociaux, extérieurs ou non aux frontières officielles de l'État, sont souvent floues²⁹. La première perspective autorise alors à parler au singulier de l'État (le Soudan...) tandis que la deuxième invite à s'intéresser aux processus qui le composent, à se focaliser sur les conflits permanents entre des coalitions changeantes à propos

27. B. Berman et J. Lonsdale, *Unhappy Valley: Conflict in Kenya and Africa. Book One: State and Class*, Woodbridge, James Currey, 1992, p. 5.

28. C'est le sous-titre de l'ouvrage de Joel S. Migdal qui présente ce type d'approches. Voir J. S. Migdal, *State in Society: Studying how States and Societies Transform and Constitute One Another*, Cambridge, Cambridge University Press, 2001.

29. Voir l'inspiration d'A. Gupta, « Blurred Boundaries: The Discourse of Corruption, the Culture of Politics and the Imagined State », *American Ethnologist*, vol. 22, n° 2, 1995, p. 375-402, cité par J. S. Migdal, *State in Society...*, *op. cit.*, p. 16.

des règles qui organisent les comportements quotidiens des individus³⁰. Cette approche implique donc une dualité qui en fait la particularité et l'intérêt; elle suppose aussi une dynamique du regard, car, comme le suggérait Norbert Elias au sujet de la société, il s'agit non de voir comment les choses sont mais de les considérer «telles qu'elles deviennent – sont devenues dans le passé, deviennent dans le présent et peuvent devenir dans le futur³¹».

L'ambition du dossier, qui cherche à comprendre la domination du régime d'*al-Inqaz*, est donc de se plonger dans la complexité de la formation de l'appareil étatique soudanais et de ses relations avec la société, d'établir certaines continuités ou, au contraire, ruptures au long de ces 30 ans de règne, et ainsi de discuter plusieurs façons d'analyser l'expérience politique de ce régime islamiste, notamment celles qui l'interprètent comme un échec du projet islamiste, mais aussi celles qui la considèrent comme le modèle par excellence d'un centre prédateur sur ses périphéries victimisées. Dans ce dossier, nous souhaitons montrer une réalité plus complexe, interroger les transformations profondes que ce régime aura impulsées malgré la fin de son expérience, relire les contraintes et les imprévus de l'histoire politique de ces trois décennies afin d'en saisir le caractère parfois extrêmement contingent, bien plus que ces approches ne le laissent parfois percevoir.

Appréhender le projet de «salut», c'est-à-dire un véritable projet civilisationnel où non seulement l'État était visé, mais aussi et avant tout les individus qu'il s'agissait de transformer en de «bons» musulmans (expérience inédite de gouvernement islamiste dans le monde sunnite), afin de discuter de sa capacité à transformer en profondeur la société soudanaise implique d'abord, comme nous le proposons ici, de revenir sur l'expérience de pouvoir du régime depuis 1989, ses racines historiques et son évolution interne une fois aux prises avec cette gestion quotidienne.

« SAGATAT SAGATAT YAKIZAN » : « ILS SONT TOMBÉS, ILS SONT TOMBÉS, LES KAYZAN (ISLAMISTES) »

Scandée sans relâche lors des grandes manifestations de la révolution, cette injonction à la chute des islamistes rappelle combien ce sont eux qui ont incarné le pouvoir aux yeux des populations durant ces trente années

30. J. S. Migdal se réfère ici à Michel de Certeau et à son invitation à regarder «ce que font les gens réellement», qui inspire largement notre démarche. M. de Certeau, *L'invention du quotidien. 1. Arts de faire. 2. Habiter, cuisiner*, Gallimard, 1990 [1980].

31. Citation tirée d'un entretien de Norbert Elias donné à Amsterdam en 1969. J. Goudsblom et S. Mennell (dir.), *The Norbert Elias Reader*, Oxford, Blackwell, 1997, p. 143, cité par J. S. Migdal, *State in Society...*, op. cit., p. 23.

Soudan. Jusqu'au bout du régime al-Inqaz

du régime. Il faut garder à l'esprit combien le régime militaire qui prend le pouvoir à Khartoum en 1989 a pour colonne vertébrale le mouvement islamique, c'est-à-dire le mouvement des Frères musulmans au Soudan, qui est devenu, sous la houlette de Hassan al-Turabi, le Front de la Charte islamique, puis le Front national islamique (NIF, National Islamic Front), et qui deviendra quelques années plus tard le National Congress Party (NCP). L'expression générique « mouvement islamique » est celle retenue par Hassan al-Turabi, le leader historique du mouvement et qui se veut plus large que le seul parti politique ; elle englobe non seulement la partie institutionnalisée dans le jeu politique du mouvement, mais également les organisations satellites. L'expression a ensuite été reprise par Ali Osman Taha³² pour désigner la branche qui n'a pas suivi Turabi lorsque ce dernier a été évincé à la suite d'un schisme interne au mouvement à la fin des années 1990. Turabi crée alors le Popular Congress Party (PCP, Congrès national populaire), relativement actif dans l'opposition au régime pendant la décennie 2000, mais le PCP et son leader finissent par renouer des liens officiels intimes avec le pouvoir à partir de 2011, pendant la période des « printemps arabes » qui, au Soudan, se traduit par d'importantes contestations que le pouvoir a durement réprimées. Ce réchauffement des relations avec Hassan al-Turabi rappelle combien le mouvement islamique a conservé un rôle dans le régime d'*al-Inqaz* bien qu'il y ait eu d'importantes transformations internes ; il traduit notamment le maintien de l'aura internationale de Hassan al-Turabi (décédé en 2016) mais également de l'exacerbation des rivalités internes au sein du mouvement islamique autour de la succession d'Omar al-Bashir.

L'expérience du pouvoir islamiste est celle d'hommes qui n'avaient jamais été aux commandes de l'État³³. Lorsque les islamistes arrivent à la tête de l'État en 1989, ils s'immiscent dans l'ensemble des rouages de l'appareil étatique (ce qu'ils avaient débuté sous les régimes précédents) et de la société (qu'ils tentaient de gagner depuis les années 1970 et leur séparation avec le mouvement des Frères musulmans égyptiens). Ils entendent ainsi imprimer de façon durable leur empreinte sur la trajectoire de l'État soudanais et remettre

32. Ali Osman Taha, engagé très tôt dans le mouvement islamiste soudanais et très actif en son sein, est nommé ministre des Affaires étrangères en 1995 et vice-président du Soudan en 1998. C'est lui qui conduira les négociations de paix entre le Nord et le Sud du Soudan.

33. Sur la période antérieure à la prise de pouvoir des islamistes, voir R. Marchal, « Éléments d'une sociologie du Front national islamique soudanais », *Les études du Ceri*, n° 5, 1995 ; J. J. Van Dommelen, « Soudan, mouvement islamique et société », in CEAN, *L'Afrique politique 1997. Revendications populaires et recompositions politiques*, Paris, Karthala/CEAN, 1997, p. 129-141 ; G. Warburg, « The Muslim Brothers and Numayri », in G. R. Warburg, *Islam, Sectarianism and Politics...*, op. cit., p. 178-193 ; on peut également lire avec intérêt A. El-Effendi, « Countdown to May », in A. El-Effendi, *Turabi's Revolution: Islam and Power in Sudan*, Londres, Grey Seal, 1990, p. 91-103, dans lequel l'auteur porte un regard « de l'intérieur » sur le mouvement islamiste.

en cause l'héritage colonial d'un Soudan concentrant ressources politiques et économiques dans le centre du pays pour transformer en profondeur le pays, mais aussi et surtout ses citoyens. Contrairement au régime socialiste qui l'a précédé, les islamistes n'ont pas en tête de modèle d'État préétabli, leur « projet civilisationnel » ou de « salut » (*al-Inqaz*) cherchant avant tout à développer un mode de gouvernement qui favorise l'islamisation des citoyens afin que leurs « bonnes » actions et conduites transforment d'elles-mêmes la société soudanaise et son appareil étatique³⁴. Il ne s'agit donc pas de mettre en place une nouvelle structure institutionnelle ou des politiques publiques conçues explicitement pour corriger les inégalités résultant de l'accumulation du capital dans un Soudan structuré économiquement au profit des régions centrales, mais de faire de chaque Soudanais un « bon » musulman. Le projet islamiste vise avant tout la rénovation des individus et la dévotion conçue à la fois comme pratique individuelle et comme pratique sociale³⁵. Les islamistes n'ont donc pas cherché à transformer les conditions de la production matérielle à proprement parler ou à construire une nouvelle organisation politico-administrative, mais considèrent plutôt que les inégalités intrinsèques de la société seront « naturellement » corrigées avec l'islamisation des sociétés et des pratiques individuelles. En ce sens, la contribution d'Alice Franck, qui revient sur trente ans de politiques sociales en matière de logement, apporte un éclairage précis sur la manière dont les islamistes procèdent pour opérer ces transformations.

C'est un aspect central à retenir pour qui veut comprendre leur expérience de gouvernement car celle-ci est sous-tendue par ces choix initiaux, bien que les islamistes aient par la suite gagné toutes les sphères de l'État selon un schéma assez classique de « politique du ventre³⁶ ». La captation qui s'opère alors est double, à la fois par la pénétration de l'administration, mais aussi par sa patronalisation au profit du mouvement islamique, qui dès la prise de pouvoir va constituer la véritable moelle épinière du régime bien que l'organisation reste sans formalisation officielle avant les années 2000 où son leader historique, Hassan al-Turabi en est évincé. La destruction des élites de la précédente alliance va passer par une interdiction de tous les partis politiques d'opposition, l'arrestation de ses principaux leaders et, parfois, leur élimination physique pure et simple, mais la conquête des islamistes n'entendait pas se limiter aux structures du dispositif de domination, elle avait

34. R. Chevrillon-Guibert, « Charity and Commercial Success as Vectors of Asymmetry and Inequality: The Unconceptualised Elements of Development in Islamist Sudan during the First Republic », in B. Hibou et I. Bono (dir.), *Development as a Battlefield*, Genève/Leiden, Graduate Institute Publications/Brill Nijhoff, 2017, p. 268-298.

35. O. Roy, *L'échec de l'islam politique*, Paris, Seuil, 1992.

36. J.-F. Bayart, *L'État en Afrique: la politique du ventre*, Paris, Fayard, 1989.

pour ultime but l'individu. La création dans les années 1990 d'un ministère de la Planification ayant de larges prérogatives ainsi que les interventions tous azimuts dans la société soudanaise illustrent cette stratégie sociale des islamistes visant à renouveler la société soudanaise à partir de ses individus.

Le fait que les islamistes aient recruté largement auprès des populations instruites et urbanisées dans les années 1970 et 1980 permet au mouvement de disposer dès la prise de pouvoir de cadres capables d'occuper des postes gouvernementaux. Néanmoins, au sein même du mouvement, l'expérience du pouvoir ne se fait pas sans heurts et les transformations impulsées à l'extérieur ont également de fortes répercussions internes, qu'il est difficile d'apprécier tant ces pratiques sont restées secrètes. L'éviction spectaculaire d'Hassan al-Turabi en 1999 après qu'il eut tenté de réduire les pouvoirs du président, suivie de son emprisonnement pendant près de 3 ans, a révélé au grand jour certaines de ces batailles³⁷. Les importantes oscillations dans les choix de politique économique, observables dès les premières années du régime, entre un fort étatismes et un ultralibéralisme soulignaient déjà combien la diversité composant le mouvement pouvait être source de dynamiques profondément contradictoires.

Les parallèles entre l'expérience islamiste et celle du mahdisme un siècle plus tôt sont marquants et témoignent de l'influence intellectuelle du mahdisme, mais également de son expérience de pouvoir pour des hommes qui n'avaient jamais été aux commandes de l'État. Les islamistes ont en effet considéré que la conquête du pouvoir passait par l'économie, et ce bien avant le coup d'État en 1989. Dès les années 1960, ils s'attellent à entrer dans les rouages du système économique soudanais à la faveur du développement de l'économie islamiste influencée par les envois d'argent des Soudanais émigrés dans le Golfe au moment du boom pétrolier. À leur arrivée au pouvoir, leur capacité de transformer le monde économique à leur image est décuplée ; ils évincent alors les hommes d'affaires liés aux partis traditionnels, qui constituent l'ennemi principal, tandis qu'ils incorporent au fil des années les individus moins marqué politiquement. Cette incorporation tout comme la conquête progressive de la société du fait du contrôle de l'État sont fondamentales dans la mesure où ces individus moins marqués idéologiquement vont nourrir les projets qui se redéfinissent en fonction des opportunités. L'éviction de Turabi et d'une partie des islamistes les plus « durs » associée au début de l'économie pétrolière en est un exemple marquant dans la mesure où le régime abandonne progressivement une part de ses revendications religieuses publiques, au

37. Sur ce point, voir l'analyse de R. Marchal et E. Ahmed, « Soudan : fonctionnement et pratiques du pouvoir à Khartoum. Leviers d'action pour la communauté internationale. Le Parti du Congrès à l'épreuve des urnes », 2008, auparavant disponible sur <channelresearch.com>.

profit de celles d'État développeur. L'affiche de campagne électorale d'al-Bashir pour les élections de 2010 en est une illustration frappante : il pose devant le grand barrage de Marawi, symbole de la mission hydro-agricole du régime relancée à la faveur de la rente pétrolière³⁸. Néanmoins, cela ne sonne pas le glas du religieux pour le régime d'al-Inqaz puisqu'en 2015, lors de sa campagne suivante qui se déroule une fois l'indépendance du Sud-Soudan acquise, al-Bashir développe de nouveau des arguments religieux.

Pourtant, c'est bien à cause des intérêts matériels du régime et de son accaparement par une petite clique au détriment d'une population exsangue que la fin est arrivée. Très clairement, la crise économique qui frappe le pays depuis l'indépendance du Soudan du Sud en 2011 a été un moteur sans précédent de la contestation actuelle. On peut même affirmer que les pénuries diverses, notamment de carburant, ainsi que l'explosion des prix de certains produits auparavant subventionnés par l'État ont été les étincelles qui ont enflammé le brasier de la contestation, mais c'est véritablement l'élargissement de la contestation aux régions favorisées structurellement qui a donné un caractère inédit à cette contestation débuté en décembre 2018 car il a témoigné d'une véritable rupture par rapport aux contestations antérieures, largement basées sur la dénonciation d'un modèle centre-périphéries sur lequel nous reviendrons.

Ces tensions éclatent au grand jour au moment de l'éviction de Turabi ainsi que dans les slogans des manifestants de la révolution qui appellent, pour des raisons tout autant idéologiques que stratégiques, à la chute des islamistes plutôt que de l'appareil militaire, dans un contexte économique particulièrement difficile avant l'arrivée de la rente pétrolière. Par exemple, l'éviction de l'administration traditionnelle³⁹, qui maintient une forte ethnisation de la société soudanaise, ne s'est pas opérée. Au contraire, le régime, contraint par les difficultés de la direction quotidienne de l'État et son manque d'assise sociale, a choisi de s'appuyer dessus, remettant en cause toute sa propre histoire politique⁴⁰. Il en est de même pour la remise en cause des rapports asymétriques entre le centre et les régions et groupes périphériques, qui ne fut pas résolue dans l'expérience du pouvoir malgré des velléités initiales. La trajectoire d'un islamiste darfourien, Daoud Bolad, entré dans l'opposition

38. H. Verhoeven, *Water, Civilisation and Power in Sudan...*, op. cit.

39. Voir sur ce sujet A. G. M. Ahmed, «One Against All: The National Islamic Front (NIF) and Sudanese Sectarian and Secular Parties» *Sudan Working Paper*, n° 6, Bergen, Chr. Michelsen Institute, 2008.

40. Sur cet aspect, voir le chapitre 5 de la thèse de R. Chevrillon-Guibert, *Des commerçants au cœur de l'expérience islamiste au Soudan. Rapports de/au pouvoir et recompositions des communautés darfouriennes zaghawa à l'aune des alliances du mouvement islamique soudanais (1950-2011)*, Thèse de doctorat en science politique, Clermont-Ferrand, Université d'Auvergne, 2013, p. 387 et suivantes.

au début des années 1990 en est une illustration frappante. D'origine four, ce dernier était devenu un membre du mouvement islamique dès les années 1970. Très actif et apprécié, il avait été choisi à l'époque par les islamistes comme candidat pour le poste de président de la prestigieuse Union des étudiants de l'université de Khartoum. Daoud Bolad avait remporté l'élection et était ainsi devenu le premier leader de la Khartoum University Student Union (Kusu) à ne pas être d'origine riveraine⁴¹. Pourtant, quelques années plus tard, il éprouverait une grande déception face aux conceptions de la plupart de ses coreligionnaires : « Même lorsque je vais prier à la mosquée, même là, sous l'œil de Dieu, je suis encore pour eux (les Arabes) un esclave (*abd*) et ils m'assignent une place qui tient à ma race », écrivait-il à un ami⁴². Désappointé, il finit par quitter le mouvement islamique pour répondre à l'appel lancé par le leader de l'opposition armée sudiste, John Garang, enjoignant les « peuples africains marginalisés du Soudan » à s'unir. Il se rallie ainsi au SPLA (Sudan People's Liberation Army, Armée populaire de libération du Soudan). Peu de temps après, lors d'une expédition du SPLA au Darfour qu'il dirige, il est capturé par le gouverneur du Darfour de l'époque, Tayeb Ibrahim dit « Sikha » (barre de fer), un surnom gagné lors de manifestations durant lesquelles il utilisait volontiers cette arme blanche. Sikha avait été très proche de Daoud quand ils étaient tous deux des étudiants islamistes à l'université de Khartoum. Le premier jouait alors le rôle de garde du corps pour Daoud, régulièrement visé en tant qu'islamiste président de la Kusu. Cette proximité des deux hommes n'empêche pas Sikha de torturer à mort Daoud en 1992⁴³. Au-delà de la violence que suggère cet épisode dramatique, cette épopée manquée de Daoud Bolad témoigne de l'incapacité des islamistes à leur arrivée au pouvoir à modifier la profonde asymétrie qui marque la trajectoire du pays et de ses territoires, alors qu'initialement le mouvement avait fait de nombreux émules dans les régions périphériques marginalisées, notamment au Darfour qui fut l'un de ses premiers bastions.

Ces tensions internes informent des difficultés qui ont surgi à l'aune de la pratique concrète du pouvoir, imposant au régime une forme de « dés-idéologisation » des discours et de certains choix, dans les affaires internes comme vis-à-vis de l'extérieur⁴⁴, qui ne traduit pas forcément un affaiblissement

41. Appellation donnée aux groupes arabes de la vallée du Nil qui constituent depuis la colonisation l'élite politique et économique du pays. Sur l'histoire de Daoud Bolad, voir J. Flint et A. de Waal, *Darfur: A Short History of a Long War*, Londres, Zed Books, 2005, p. 21.

42. Lettre citée par G. Prunier, *Le Darfour. Un génocide ambigu*, Paris, La table ronde, 2005, p. 130.

43. Human Rights Watch, *Behind the Red Line...*, *op. cit.*

44. E. Ahmed, « Political Islam in Sudan: Islamists and the Challenge of State Power (1989-2004) », in B. F. Soares et R. Otaeyek (dir.), *Islam and Muslim Politics in Africa*, New York, Palgrave Macmillan, 2007, p. 204. Voir aussi A. S. Sidahmed, « Islamism and the State », in J. Ryle, J. Willis, S. Baldo et J. Madut Jok (dir.), *The Sudan Handbook*, Woodbridge, James Currey, 2011, p. 164-184.

théologique des penseurs du régime⁴⁵. Les compromis se font notamment vis-à-vis du Sud à travers l'adoption d'un texte constitutionnel plus conciliant en 1998⁴⁶, et surtout des négociations de paix avec le SPLM/A au tournant des années 2000 qui conduisent à l'adoption du Comprehensive Peace Agreement (CPA) en 2005, définissant les conditions de la transition vers l'indépendance du Sud six ans plus tard. En matière de politique extérieure, le régime soudanais espérait jouer un rôle pionnier dans l'exportation et la diffusion de l'islam politique et s'était construit, tout au long des années 1990, comme l'un des opposants les plus farouches au « nouvel ordre » international conduit par les États-Unis⁴⁷. Cela lui vaut un statut d'« État paria » dont il a du mal à se défaire jusqu'à aujourd'hui, même si, dans la dernière décennie, le régime accentue son ouverture pragmatique. Ce pragmatisme aura conduit le régime à laisser rouvrir le bureau de la CIA à Khartoum à la fin des années 1990, au rapprochement avec l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis, à la coopération dans la lutte contre le terrorisme, particulièrement après le 11 septembre 2001, ou encore à la coopération plus récente avec l'Union européenne en matière de politique migratoire (Khartoum Process). La contribution de Khadija Medani à ce dossier discute d'une institution centrale dans l'appareil idéologique du régime et son rapport à l'international : le Centre islamique africain, imaginé comme l'outil de diffusion de l'islam politique, devient l'université internationale d'Afrique, qui investit désormais beaucoup d'énergie à communiquer sur son caractère « apolitique » et avant tout universitaire. Elle montre ici la pluralisation des discours menés par les islamistes et leur adaptation, tout comme de leurs modes d'actions en fonction de leurs interactions avec d'autres groupes et à l'épreuve de la gestion quotidienne du pouvoir⁴⁸.

Cette évolution du régime, des coalitions qui le constituent et des rapports de force en son sein, ainsi que les contingences locales, nationales et internationales qui ont dû être gérées au quotidien ont eu un impact très important sur la réalisation des grands projets initialement annoncés, tout comme sur la capacité du régime à véritablement développer une classe moyenne qui lui

45. Sur ce point, voir A. Gana et M. Aït-Aoudia (dir.), « Les partis islamistes ont-ils vraiment changé... », *op. cit.*

46. Pour une histoire des textes constitutionnels et de leurs enjeux depuis la période coloniale jusqu'à nos jours, voir L. Oette et M. A. Babiker (dir.), *Constitution-Making and Human Rights...*, *op. cit.* Sur la Constitution de 1998, voir E. Ahmed, « Political Islam in Sudan... », art. cité.

47. Le régime soudanais a soutenu l'Irak dans son invasion qui conduira à la seconde guerre du Golfe au début des années 1990, a multiplié les diatribes contre Israël, s'est opposé aux sanctions contre l'Iran et a accueilli Oussama Ben Laden.

48. Sur cet aspect, voir les travaux menés sur les islamistes tunisiens, A. Gana, T. Blanc et E. Sigillo (dir.), « Strategic Pluralization in Tunisia's Islamist Politics », ECPR Panel « Pluralization in Islamist Politics in the Mena Region », Hambourg, ECPR, 22-25 août 2018.

Soudan. Jusqu'au bout du régime al-Inqaz

serait favorable. *In fine*, les islamistes aux prises avec le pouvoir et son exercice ont profondément fait évoluer leurs projets initiaux, de façon contrainte ou stratégique, consciemment ou non, en fonction des contingences politiques.

LE MAINTIEN DE FORTES ASYMÉTRIES APRÈS L'INDÉPENDANCE DU SUD

La pratique du pouvoir et les évolutions internes des différents segments composant le régime ont certes conduit à une « réduction des ambitions » idéologiques⁴⁹ dès les années 2000, mais au prix du maintien d'un régime répressif et discriminant adossé de plus en plus clairement à la branche conservatrice militaire et sécuritaire du régime⁵⁰. En effet, depuis le milieu des années 2000, alors que la paix se fait avec le Sud, la terrible répression conduite au Darfour participe largement au renforcement du secteur de la sécurité, qui bénéficie également des ressources pétrolières contrôlées directement par le président et le National Intelligence and Security Service (NISS). Les forces régulières développent des réseaux d'affaires dessinant des « liens organiques » entre l'armée et le monde des affaires derrière le président⁵¹ – ce dernier peut s'appuyer sur un réseau de renseignements (sous son contrôle direct à partir de 2015) qui divise le secteur de la sécurité pour mieux le contrôler⁵². On pourra noter en outre la formation, sous l'impulsion d'al-Bashir, d'une branche militaire issue des groupes *janjawid* du Darfour et devenue, sous le commandement de Mohamed Dagalo (dit Himeidti), une véritable armée parallèle financée par l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis. Bien équipées, aguerries par leurs expériences au Darfour mais aussi au Yémen, où elles appuient la coalition saoudienne contre les Houthis, les Rapid Support Forces ont émergé comme une véritable institution politique avec la révolution⁵³. La contribution de Chevrillon-Guibert, Ille et Salah revient sur la montée en puissance de l'appareil militaire au sein de l'État et sur les

49. J. Willis, « The Ambition of the State », in J. Ryle et al., *The Sudan Handbook*, op. cit., p. 118.

50. Voir la thèse de R. Chevrillon-Guibert, *Des commerçants au cœur de l'expérience islamiste...*, op. cit., plus particulièrement la dernière partie.

51. Voir A. El-Battahani, « The Sudan Armed Forces and Prospects of Change », *CMI Insights*, n° 3, 2016.

52. Voir A. de Geoffroy, E. Ahmed, D. Ambrosetti et L. de Vries, *Les deux Soudans (Nord et Sud) à l'épreuve de l'indépendance : évolution des systèmes de pouvoirs à Khartoum et Djouba, et interaction avec la communauté internationale. Études EPS 2011*, Paris/Khartoum, Ministère des Affaires étrangères et européennes/Cedj Khartoum, 2012.

53. Pour un aperçu, voir J.-N. Bach, « Ramadan de sang. Le Soudan entre révolution et négociation, décembre 2018-juillet 2019 », *Observatoire de l'Afrique de l'Est*, Note analyse 12, juillet 2019. Sur la naissance et les transformations des Rapid Support Forces jusqu'à aujourd'hui, on pourra lire H. Elhag Ali, « Embedded Uniforms: The War in Darfur, Militias, Paramilitaries, and the Rise of Rapid Support Forces », in J.-N. Bach, J. Abbink, A. Ahmed, S. Ancel, E. Fantini, P. Ferras,

relations différenciées qu'il entretient avec les civils, notamment au Darfour et dans les États riverains du Nil et du Nord.

L'incapacité du régime à développer une classe moyenne qui lui serait favorable le conduit à s'appuyer sur d'autres groupes et sur d'autres intérêts, idéels et matériels, au fur et à mesure que les constellations d'intérêts évoluaient elles aussi. Ali Al-Haj, un islamiste influent durant les années 1990 qui fut gouverneur du Nord puis du Sud Darfour et qui a choisi le camp de Turabi en 1999, a fini par rejoindre le parti au pouvoir, le National Congress Party, après sa défaite sous les couleurs du parti d'opposition d'Hassan al-Turabi, le Popular Congress Party, aux élections d'avril 2010 et devient second vice-président après Ali Osman Taha. *In fine*, les islamistes aux prises avec le pouvoir et son exercice ont profondément fait évoluer leurs projets initiaux, de façon parfois contrainte ou au contraire choisie, consciemment ou non, en fonction des contingences du temps qui passe. Mais la guerre au Darfour qui éclate en 2003 après 20 ans de violences dans la région et la multiplication des oppositions armées témoignent de leur incapacité à transformer en profondeur le bloc hégémonique en place depuis au moins la période coloniale et les fortes asymétries de développement qui lui sont liées ; ils s'inscrivent dans la continuité de la violence politique. Ainsi, un aspect particulièrement central dans le jeu politique s'ouvre aujourd'hui pour le gouvernement de transition.

Cette restructuration du pouvoir explique en partie la continuité des pratiques violentes du pouvoir qui marquent les trois décennies de pouvoir du régime *al-Inqaz*, à la fois dans les régions dites périphériques mais aussi la violence de l'appareil sécuritaire à l'égard de l'opposition dans les régions épargnées par les conflits. Les guerres au Sud et au Darfour sont les illustrations les plus emblématiques de cette violence en périphéries, mais les régions de l'Est comme le Nil Bleu ou les Monts Nouba n'ont pas été en reste⁵⁴. Ces régions ont en commun de n'avoir bénéficié de la part du gouvernement central d'aucune attention ni de politiques de développement socio-économique depuis leur incorporation au Soudan (au début du XX^e siècle dans le cas du Darfour) alors même que leurs ressources humaines ou économiques étaient largement mises à profit par les régions du Centre. Ce modèle prédateur entre centre et périphéries enraciné dans l'histoire longue n'a pas été remis en cause depuis l'indépendance du Soudan en 1956.

H. Mwakimako, C. Nallet, A. Ylönen, et J. Zahorik (dir.), *Routledge Handbook on the Horn of Africa*, Londres, Routledge, à paraître.

54. Sur les monts Nouba, voir notamment G. K. Komey, *Land Governance, Conflict and the Nuba of Sudan*, Woodbridge, James Currey, 2013. Sur l'Est et le Congrès Beja, voir C. Miller (dir.), *Land, Ethnicity and Political Legitimacy in Eastern Sudan*, Le Caire/Khartoum, Cedej, 2005. Sur le Darfour, voir G. Prunier, *Le Darfour...*, op. cit. ; J. Tubiana, « Le Darfour, un conflit pour la terre ? », *Politique africaine*, n° 101, 2006, p. 111-131 ; J. Flint et A. de Waal, *Darfur...*, op. cit.

Soudan. Jusqu'au bout du régime al-Inqaz

Ce schéma de développement asymétrique s'inscrit tout particulièrement dans la lignée du système colonial anglo-égyptien, qui s'appuyait de façon privilégiée sur le développement d'une agriculture d'exportation située dans les régions centrales et sur la formation intellectuelle d'une élite issue de ces mêmes régions qui, logiquement, a repris les rênes du pays après l'indépendance⁵⁵. La marginalisation dont sont victimes ces régions affecte tous les secteurs de la vie sociale. Le système éducatif fournit une bonne illustration du fait que les choix opérés en matière de développement pendant la colonisation⁵⁶, facteurs d'inégalités criantes entre les régions du centre et les périphéries, n'ont pas été corrigés, les inégalités ayant au contraire continué de s'accroître. Au Soudan du Sud, beaucoup s'accordent à dire que rien n'a fondamentalement évolué depuis les années 1940, c'est-à-dire qu'au moment de prendre son indépendance en 2011, le Soudan du Sud est presque totalement privé d'un quelconque appareil éducatif⁵⁷. De même, à la veille du début de la guerre du Darfour en 2002, la plupart des écoles des 9 000 villages de la région ne comptaient aucun enseignant bien qu'il s'agisse d'une des régions les plus peuplées du Soudan⁵⁸. C'est donc dans ce contexte d'inégalités régionales que doivent être replacés les conflits armés au Soudan. C'est là qu'ils puisent leurs sources même si, ensuite, une imbrication d'acteurs, d'intérêts et d'échelles différentes se conjugue pour nourrir et instrumentaliser les violences. La question du partage des richesses et du pouvoir, et de la justice socio-spatiale est au centre des revendications des mouvements rebelles armés du Darfour et des autres régions périphériques en conflit (Monts Nouba, Nil Bleu, Est du pays) comme elle l'avait été pour le Sud.

À cette marginalisation politique et économique s'articule une forte problématique identitaire marquée par un clivage arabe/africain qui prend racine dans l'histoire de l'esclavage au Soudan et qui a marqué durablement les esprits des populations concernées, mais aussi les conditions matérielles et l'organisation politique et économique des groupes sociaux du pays⁵⁹. Au Sud

55. Voir D. Roden, « Regional Inequality and Rebellion... », art. cité; T. Niblock, *Class and Power in Sudan: The Dynamics of Sudanese Politics, 1885-1985*, New York, Palgrave Macmillan, 1987.

56. Sur l'éducation au Soudan, voir I. Seri-Hersch, *Enseigner l'histoire à l'heure de l'ébranlement colonial. Soudan, Égypte, Empire britannique (1943-1960)*, Paris, IISMM/Karthala, 2018.

57. Brown note en 2011 que 80 % de la population sud-soudanaise est analphabète. Voir G. Brown, *Education in Southern Sudan: Investing in a Better Future*, Londres, The Office of Gordon and Sarah Brown, 2012. L'absence de système d'enseignement supérieur se lit également dans l'(im)mobilité des jeunes générations sud-soudanaises qui rechignent à s'installer dans le nouvel État lorsqu'ils ont engagé des études au Nord, à Khartoum notamment. Voir A. Franck, « Le Grand Khartoum sans Sudistes? Recompositions post-CPA dans le quartier populaire de Mussalass (Omdurman) », *Égypte/Monde arabe*, n° 14, 2016, p. 85-111.

58. É. Denis, « Inégalités régionales et rébellions au Soudan », *Outre-Terre*, n° 20, 2007, p. 162.

59. A. A. Mazrui, « The Multiple Marginality of the Sudan », in Y. Fadl Hasan (dir.), *Sudan in Africa*, Khartoum, Khartoum University Press, 1969.

et au Darfour, ce clivage a été renforcé par l'épisode colonial britannique qui a instauré une politique visant à isoler les populations du Sud, mais aussi du Darfour, des influences arabe et islamique⁶⁰. La lettre citée précédemment de Daoud Bolad rappelle combien ce clivage a été fondamental dans l'expérience personnelle des islamistes des périphéries au sein du mouvement. Bien sûr, ces explications identitaires et religieuses des conflits soudanais sont insuffisantes, voire trompeuses, pour saisir les ressorts des conflits dans leur complexité, mais les paradigmes identitaires restent des références utilisées par les acteurs eux-mêmes, et le déroulement des conflits tend inévitablement à leur cristallisation.

La violence structurelle est souvent expliquée par la continuité des élites au cœur de la formation de l'État moderne soudanais depuis la période coloniale⁶¹. Les difficultés souvent contingentes à transformer cette nature divisée du Soudan⁶² ont semblé un temps transcendé par l'unité retrouvée à l'issue de l'indépendance du Sud. En ce sens, l'appel d'Omar al-Bashir, dès 2011, à la formation d'un « véritable » État arabe et islamique⁶³ qui serait réalisé avec la fondation d'une « Seconde République » est parlant. Une illustration de la manière dont cette rhétorique va être réactivée avec l'indépendance du Soudan du Sud est donnée par Alice Franck et Elena Vezzadini :

« Les Soudanais reçoivent sur leur téléphone mobile, le jour de l'indépendance du Soudan du Sud le 9 juillet 2011, un SMS envoyé par le gouvernement soudanais : "Nom de l'État : République du Soudan ; dimensions : 1 882 000 km² ; nombre d'habitants : 33 419 625 ; pourcentage de musulmans : 96,7 % ; monnaie nationale : ghinée." De cette manière, l'État signifie à ses citoyens que la reconfiguration territoriale entraînait aussi une reconfiguration de l'identité nationale : un pays plus petit, un moins grand nombre d'habitants, mais où l'écrasante majorité était musulmane. Dans la perspective d'un État islamique qui s'était notamment donné comme mission d'islamiser la société, la séparation pouvait en quelque sorte apparaître comme une réussite⁶⁴. »

60. Dans le cadre du Closed District Order, l'anglais sera imposé au Sud en 1918, trois ans plus tard, une politique de préservation des cultures indigènes sera établie grâce à la mise en place d'une administration indirecte, puis, en 1922, l'accès au Sud, mais aussi à certaines régions au Darfour, sera restreint pour les populations n'en étant pas originaires.

61. J. Ryle et al., *The Sudan Handbook*, op. cit. ; L. Oette et M. A. Babiker (dir.), *Constitution-Making and Human Rights...*, op. cit.

62. M. A. M. Assal, « Citizenship, Statelessness and Human Rights Protection in Sudan's Constitutions and Post South Sudan Secession Challenges », in L. Oette et M. A. Babiker (dir.), *Constitution-Making and Human Rights...*, op. cit., p. 118-138.

63. « Sudanese President Asserts North Sudan's Arabic, Islamic Identity », *Sudan Tribune*, 5 février 2011, cité par L. Oette et M. A. Babiker (dir.), *Constitution-Making and Human Rights...*, op. cit., p. 3.

64. A. Franck et E. Vezzadini, « Introduction. Le Soudan, cinq ans après l'indépendance du Soudan du Sud », *Égypte/Monde arabe*, n° 14, 2016, p. 18.

Soudan. Jusqu'au bout du régime al-Inqaz

Mais l'indépendance du Soudan du Sud n'a pas mis fin aux conflits civils du nouveau Soudan amputé, d'autant que les négociations engagées entre les Sudistes et Khartoum à Machakos dès 2002 excluent d'autres groupes marginalisés de la table des négociations. Dès lors, le projet d'un nouveau Soudan censé représenter politiquement l'ensemble des marges du pays porté par John Garang (leader du principal mouvement de rébellion du Sud) se fissure alors que les négociations entre Nord et Sud sont à peine entamées. Après plus de vingt ans de violences dans la région, la guerre au Darfour éclate en 2003, empêchant le régime de retirer les bénéfices que pouvaient lui apporter les négociations de paix avec le Sud. Une mobilisation de divers acteurs associatifs nationaux et internationaux conduira plusieurs figures du régime, dont le président, à être poursuivies par la CPI pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité, affaire sur laquelle l'article de Philippe Gout revient dans ce dossier. Le conflit au Darfour, qui aurait fait entre 200 000 et 300 000 morts depuis 2003 et aurait déplacé plus d'1 million de personnes, se poursuit⁶⁵ en dépit du déploiement d'une mission de maintien de paix (d'abord de l'Union africaine puis hybride ONU-UA⁶⁶) et du Plan de paix pour le Darfour dit de Doha⁶⁷. On assiste par ailleurs après 2011 à l'émergence, à la résurgence et à l'intensification d'autres conflits : au Sud du Kordofan (Monts Noubas) et au Nil Bleu notamment. Une fois encore, ces revendications régionales se heurtent à la violence du régime d'al-Inqaz, qui y reproduit les techniques et modalités d'intervention utilisées au Darfour et au Sud, notamment l'utilisation de milices plutôt que de troupes de l'armée régulière. La propension du régime à entretenir des relations violentes avec les marges du pays ne doit pas occulter les relations complexes et différenciées qui s'établissent néanmoins avec le centre bien que, comme Éric Denis nous le rappelle : « L'histoire contemporaine du Soudan nous enseigne que les demandes périphériques en faveur de plus de justice ne peuvent faire l'économie de la lutte armée⁶⁸. »

65. International Crisis Group, « The Chaos in Darfur » [en ligne], *Africa Briefing*, n° 110, 2015, <<https://www.crisisgroup.org/africa/horn-africa/sudan/chaos-darfur>>, consulté le 23 juillet 2020.

66. R. Esmenjaud, *L'africanisation et l'appropriation africaine des opérations de paix. Étude politique et historique à travers les opérations africaines au Tchad (1979-1982), en République centrafricaine (1997 à nos jours) et au Darfour (2004 à nos jours)*, Thèse de doctorat, Genève, IHEID, 2012.

67. *Doha Document for Peace in Darfur*. Signé en 2011, l'accord de cessez-le-feu entre le gouvernement soudanais et certains groupes rebelles darfouriens devait poser un cadre général à la résolution du conflit en intégrant les questions des terres, des nomades, du secteur de la sécurité, ou encore des réfugiés et des déplacés. Le document est finalement rejeté presque immédiatement après sa signature par les principaux groupes armés du Darfour. Voir <https://peacemaker.un.org/sites/peacemaker.un.org/files/SD_110531_DohaDocumentPeaceDarfur%28fr%29.pdf>, consulté le 27 juillet 2020.

68. É. Denis, « Inégalités régionales et rébellions... », art. cité, p. 168.

Ces rapports de domination souvent violents entre le « centre et les périphéries » sont loin d'être univoques⁶⁹. Ils varient en fonction des expériences locales et des contingences politiques. La contribution d'Anne-Laure Mahé revient avec minutie sur la complexité de ces relations à partir de l'étude d'une personnalité très particulière du régime, poursuivie devant la Cour pénale internationale pour sa participation aux massacres au Darfour, mais essayant de tirer, à l'intérieur du régime, avantage de sa position périphérique pour gagner en autonomie et asseoir sa légitimité dans la région du Kordofan. De la même manière, la contribution de Raphaëlle Chevrillon-Guibert, Enrico Ille et Mohamed Salah sur l'économie de l'or au Soudan analyse ces relations dans des contextes situés et plus ou moins périphériques par rapport au centre aux prises avec les contingences locales.

Contrairement aux espérances exprimées par les puissances occidentales, et tout particulièrement les États-Unis très impliqués dans les pourparlers de paix avec le Sud, l'indépendance de ce dernier n'a pas représenté une opportunité pour le régime de pacifier la vie politique et de promouvoir un certain pluralisme politique, certains qualifiant cette période de « New-Born Autocracy⁷⁰ ». Des amendements constitutionnels en 2011, 2016, et 2017 permettent en effet une concentration des pouvoirs entre les mains du président, lui donnant la capacité de renouveler les gouverneurs, d'asseoir son contrôle sur le foncier et les investissements étrangers en général, et mettent en place un régime mixte parlementaire-présidentiel dans lequel le parlement est en réalité dépourvu de pouvoirs⁷¹. Le président peut compter sur un système de renseignements solide *via* le NISS et des milices qui ont été incorporées officiellement à l'appareil sécuritaire, comme les Rapid Support Forces commandées par Himeidi⁷². Dès 2010, un amendement constitutionnel renforce le pouvoir du NISS (NISS Act) en légalisant les arrestations et les détentions

69. Pour une discussion plus générale sur les apories du paradigme centre-périphérie pour saisir la formation de l'État, voir J.-N. Bach, *Centre, périphérie, conflit et formation de l'État depuis Ménélík II : les crises de et dans l'État éthiopien (XIX^e-XXI^e siècle)*, Thèse de doctorat, Bordeaux, Université Bordeaux 4 Montesquieu, 2011.

70. A. El-Battahani, « Sudan: Transition to Democracy after 2011, a Dismembered State Navigating Uncertainties », in I. Elbadawi et S. Makdisi (dir.), *Democratic Transitions in the Arab World*, Cambridge, Cambridge University Press, 2017, p. 269-304.

71. A. S. Fadlalla et M. A. Babiker, « In Search of Constitution and Constitutionalism in Sudan: The Quest for Legitimacy and the Protection of Rights », in L. Oette et M. A. Babiker (dir.), *Constitution-Making and Human Rights...*, *op. cit.*, p. 61.

72. Sur la multiplication des services de sécurité, voir notamment A.-L. Mahé, « Thriving on Chaos: The War in Darfur and the Transformation of the Authoritarian Coalition », *Égypte/Monde arabe*, n° 14, 2016, p. 137-154 ; H. E. Ali, « Embedded Uniforms... », art. cité.

Soudan. Jusqu'au bout du régime al-Inqaz

arbitraires⁷³. La violence ainsi encadrée et ancrée dans une histoire longue de la formation asymétrique de l'État soudanais va progressivement s'articuler avec des contestations plus quotidiennes qui viennent sanctionner la déception des attentes hétéroclites que la décennie pétrolière et la paix avec le Sud avaient suscitées.

UNE CHUTE PRÉCIPITÉE PAR L'ARTICULATION DES CONTESTATIONS

En parallèle (mais indépendamment) des groupes armés des régions périphériques, de nombreux mouvements civils de contestations se structurent à partir de la fin des années 2000, se saisissant de l'occasion que représente la relative ouverture du jeu politique à cette période⁷⁴ avec la réapparition des partis politiques interdits au moment du coup d'État. Certains de ces mouvements se forment en milieu urbain, au sein de la classe moyenne ou privilégiée, et représentent de nouveaux défis pour le régime car ce sont précisément ces groupes sur lesquels il a cherché à gagner une assise tout au long de la décennie 2000, à la faveur de l'économie pétrolière et de l'amélioration de conditions de vie matérielles que celle-ci a permise, principalement dans les grands centres urbains des régions centrales. Ces mouvements qui s'intensifient tout au long des années 2010 combinent une contestation du régime (qui peut s'inspirer des mouvements révolutionnaires qui agitent le monde arabe et notamment l'Égypte en 2011) et une protestation contre la vie chère – liée la crise économique qui s'accentue suite à l'indépendance du Sud et la perte de la rente pétrolière⁷⁵. La sociologie de ces groupes diffère profondément de ceux des groupes armés composés de personnes issues des régions historiquement marginalisées car il s'agit ici de personnes soit issues du centre, instruites, souvent socialisées dans les partis de gauche d'opposition, soit construisant leur expérience politique au fil des contestations des années 2010⁷⁶. Les mouvements s'appuient donc pour certains sur des structures préexistantes, facilitant les mobilisations et permettant aux militants de bénéficier d'expériences acquises lors de luttes précédentes. Ils agissent de façon clandestine et extrêmement prudente dans les quartiers centraux de Khartoum

73. En contradiction avec le CPA et la Constitution intérimaire (Art. 29), comme le note M. A. Babiker, « Human Rights Protection in Sudan's Constitutions: A Critique of Bills of Rights », in L. Oette et M. A. Babiker (dir.), *Constitution-Making and Human Rights...*, op. cit., p. 91-117.

74. C. Deshayes, *Lutter en ville au Soudan...*, op. cit.

75. Voir également C. Deshayes, « Lutter et contester en ville au Soudan (2009-2018) », *Observatoire de l'Afrique de l'Est*, Note analyse 6, octobre 2018.

76. C. Deshayes, *Lutter en ville au Soudan...*, op. cit., travaille notamment sur deux mouvements qui émergent et se structurent dans la dernière décennie : *Girifna* (Nous en avons assez) et *Sudan Change Now*.